

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00502

Numéro SIREN : 533 744 553

Nom ou dénomination : 1 DISPENSABLE SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2023 sous le numéro de dépôt 6385



SARL 1 DISPENSABLE SERVICE

1 Rue Lyautey

25000 BESANCON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Joël CHAULET

CERTIFIE CONFORME EN MA QUALITE D'ASSOCIE

✓ Certified by  yousign

Vincent CHAULET

CERTIFIE CONFORME EN MA QUALITE DE PRESIDENT

✓ Certified by  yousign

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 100,00	1 100,00		
	Fonds commercial (1)	69 243,00	3 479,79	65 763,21	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	60 040,48	28 325,00	31 715,48	38 269,19
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	64,00		64,00	259,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 862,50		3 862,50	5 177,58	
TOTAL (II)	134 309,98	32 904,79	101 405,19	43 705,77	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				666,81
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	418 300,79		418 300,79	233 048,88
	Autres créances	26 799,97		26 799,97	21 682,67
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	367 487,30		367 487,30	76 958,54	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 717,00		5 717,00	3 398,81
	TOTAL (III)	818 305,06		818 305,06	335 755,71
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	952 615,04	32 904,79	919 710,25	379 461,48	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

5 177,58

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 000,00	3 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	300,00	300,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	23 208,98	23 052,60	
Résultat de l'exercice	344 597,90	156,38	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	371 106,88	26 508,98
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		35 143,27
	Emprunts et dettes financières divers (3)	170 997,41	6,41
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 367,66	5 049,98
	Dettes fiscales et sociales	238 402,53	309 644,37
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	10 835,77	3 108,47	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	548 603,37	352 952,50
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	919 710,25	379 461,48
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	344 597,90	156,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	548 603,37	352 952,50	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			630,41
(3) Dont emprunts participatifs			

1 DISPENSABLE SERVICE
Société par actions Simplifiées
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY
25000 BESANCON
533 744 553 R.C.S. BESANCON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 MARS 2023 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 344.597,90 Euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	344.597,90
Report à nouveau	E.	<u>23.208,98</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	367.806,88

A titre de dividendes	E.	367.000,00
Au report à nouveau	E.	<u>806,88</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	367.805,88

Ce dividende de 367.000,00 Euros, sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 367.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme

Vincent CHAULET

La Présidence

Vincent CHAULET

✓ Certified by  yousign

1 DISPENSABLE SERVICE
Société par actions Simplifiées
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY
25000 BESANCON
533 744 553 R.C.S. BESANCON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à dix-neuf heures, au siège social,

La Société A2MICILE EUROPE, Société anonyme au capital de 1.094.256 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,

propriétaire de la totalité des trente (30) actions de cent (100) Euros chacune, composant le capital de la Société 1 DISPENSABLE SERVICE, associée unique de ladite société,

en présence de Monsieur Vincent CHAULET, Président non associé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Vincent CHAULET, en sa qualité de Président non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités,
- le renouvellement du mandat de la présidence

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2022, un résultat bénéficiaire de 344.597,90 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au Président, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 344.597,90 Euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	344.597,90
------------------------	----	------------

Report à nouveau	E.	<u>23.208,98</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	367.806,88

A titre de dividendes	E.	367.000,00
Au report à nouveau	E.	<u>806,88</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	367.805,88

Ce dividende de 367.000,00 Euros, sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 367.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat du Président, Monsieur Vincent CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2023.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE,
Représentée par son Président du
Conseil d'Administration,
Vincent CHAULET

Vincent CHAULET
Président

Vincent CHAULET

✓ Certified by  yousign

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign